VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 11 mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

742 500 euros aux cinq Gouverneurs pour l'éducation des jeunes à la Sécurité routière

À l'initiative de la Ministre de la Sécurité routière, Valérie De Bue, le Gouvernement de Wallonie a accordé une subvention de **742.500 euros aux Gouverneurs des cinq provinces wallonnes pour la formation et la sensibilisation à la Sécurité routière**.

Depuis 2017, le Gouvernement de Wallonie a mis en place une cellule policière appelée « Cellule d'Éducation et de Prévention » axée sur l'éducation à la sécurité routière. Deux policiers, par province, prodiguent, dans les écoles, des leçons théoriques combinées à une mise en pratique de la circulation.
Ces actions visent à sensibiliser les jeunes sur l'importance du respect du code de la route et aux dangers qui peuvent résulter de sa méconnaissance.

L'action dans l'enseignement fondamental représente l'activité majeure de ces policiers. Toutefois, ils organisent également des activités en lien avec le permis cyclomoteur et informent les rhétoriciens sur les modalités d'obtention du permis de conduire et sur l'usage responsable qui doit être fait d'un véhicule par de jeunes conducteurs.

Cette cellule gère également les actions liées aux « voitures-tonneaux » lors d'évènements. Cet outil est destiné à sensibiliser le grand public aux intérêts que représente le port de la ceinture de sécurité.
Elle peut enfin intervenir ponctuellement à la demande, d'associations ou de mouvements de jeunesse ou encore en faveur des aînés en matière de sensibilisation à la sécurité routière.

« Le 9 février dernier, *j'ai présenté les dix mesures prioritaires pour la Sécurité routière en Wallonie. L'éducation des plus jeunes me tient particulièrement à cœur. Je suis convaincue qu'il faut d'abord éduquer et sensibiliser les enfants pour arriver à un changement des comportements. De cette manière, ils apprennent dès le plus jeune âge à partager la route.* » explique la Ministre Valérie De Bue.

Un montant de **148.500 euros** sera octroyé à **chaque Gouverneur**. Cette subvention permet, chaque année, de sensibiliser 125.000 élèves aux dangers de la route et à la conduite responsable et respectueuse des autres usagers.

Contact Presse : **Jean-Philippe LOMBARDI** *Responsable Communication. Porte-parole* ***GSM*** : +32 (0)479 860 595